

THÈSE EN COTUTELLE PRESENTÉE A L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

**POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS ET DE L'UNIVERSITE DE TUNIS**

**PAR
Myriam TRABELSI – EL GHARBI**

**ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
ET ÉCOLE DOCTORALE EN SCIENCES DE GESTION**

Discipline : Sciences de Gestion

**LE CHOIX DE LA SOURCE DE DETTES PAR LES GRANDES
FIRMES : LE CAS FRANÇAIS**

Soutenue publiquement

le 23 mars 2009 à 14 heures

*UFR Droit, Economie, Gestion - Bât. C - Salle des thèses – 2ème étage
rue de Blois - 45067 - ORLEANS CEDEX 2*

MEMBRES DU JURY :

Mr Mouldi DJELASSI	Maître de conférences, Université de Tunis
Mr Georges GALLAIS-HAMONNO	Professeur émérite, Université d'Orléans
Mr Faouzi JILANI	Professeur, Université du 7 novembre à Carthage – Rapporteur
Mr Chokri MAMOGHLI	Professeur, Université de Tunis – Directeur de thèse
Mr Jean-Paul POLLIN	Professeur, Université d'Orléans – Directeur de thèse
Mr Laurent VILANOVA	Professeur, Université de Lyon II – Rapporteur

RÉSUMÉ

En dépit des réformes visant à faciliter l'accès aux marchés, les grandes firmes françaises s'endettent en majeure partie auprès des banques. Cette thèse tente donc de comprendre les décisions d'endettement des entreprises, et plus particulièrement leur choix entre dettes directes et/ou indirectes. Ce choix a un impact sur la valeur boursière à court terme des grandes sociétés françaises. En effet, les résultats de l'étude d'événements indiquent que le marché réagit positivement aux annonces d'emprunts bancaires, mais ne réagit pas aux annonces d'emprunts obligataires. L'effet de signal positif est d'autant plus important lorsque les annonces concernent le renouvellement de dettes bancaires, des échéances relativement courtes et des emprunts bancaires syndiqués. La structure d'endettement des grandes firmes dépend en fait de certaines de leurs caractéristiques. Ce sont essentiellement les plus grandes sociétés françaises, celles qui bénéficient d'une certaine notoriété, qui ont le plus de chance d'émettre des emprunts directs. Toutefois, un certain nombre d'entre-elles tirent avantage de leur envergure pour accéder à la dette de marché, alors qu'elles présentent un risque de crédit relativement élevé. Ces firmes continuent donc à se financer en majeure partie auprès des banques afin de bénéficier d'une plus grande flexibilité. Par ailleurs, les entreprises innovantes optent pour une structure d'endettement mixte, qui leur permet de choisir leur source de dette en fonction de la confidentialité des projets à financer. Les variables de gouvernance jouent également un rôle dans les choix d'endettement des firmes. Au final, les deux types de dettes sont plus complémentaires que substitués.